Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 056-215600446-20260624-202626-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE COURNON

L'an deux mille vingt-six, le 24 juin à 19h00 le Conseil municipal de cette commune, légalement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal JEHANNIN, Maire.

Date de convocation : **19 juin 2026**

Membres en exercice	15
Quorum	**8**
Membres présents	14
Nombre de votants	**15**

		Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à
1	JEHANNIN Pascal	X			
2	GICQUEL Sophie	X			
3	DROUADAINE André	X			
4	CHESNAIS Martine	X			
5	DIGUET Yannick	X			
6	DELAHAYS Elise	X			
7	UGUEN Kévin	X			
8	ROBIN Karine	X			
9	JAN Kévin	X			
10	BERSIHAND Corinne			X	Martine CHESNAIS
11	GUILLEMOT Matthias	X			
12	GOUTX Emmanuelle	X			
13	MOULINS Frédéric	X			
14	JULIEN Valérie	X			
15	CLERO Olivier	X			

Secrétaire de séance : André DROUADAINE

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 056-215600446-20260624-202626-DE

Délibération n° 26-2026-06-02	**FINANCES LOCALES** **BUDGET COMMUNE – DECISION MODIFICATIVE N°2**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que lors de l'envoi du flux informatique des résultats 2025 du budget commune au SGC de Pontivy, une erreur est apparue. Il y a une différence de 178.72€. Il convient donc de rajouter 178.72€ au compte 002.

FONCTIONNEMENT - RECETTES			
	BP 2026	**DM N°2**	**BP + DM N°2**
002-Résultat de fonctionnement reporté	168 824.25€	+ 178.72€	169 002.97€
6419-Remboursements sur rémunérations du personnel	5 000€	-178.72	4 821.28€

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** la décision modificative n°2 présentée ci-dessus

Le secrétaire
André DROUADAINE

Le Maire
Pascal JEHANNIN